

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025 -----

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le vingt-six mars, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Évelyne SIMON-GLORY, Maire

PRESENTS (9) : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. COQUIO Patrick, M. AUBERT Philippe, M. THIBAUT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, M. SIMEON Franck, M. PINSEMBERT Jean, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELAROCHEAULION Frédéric

PROCURATIONS (2) : M. MOREL Jean-Pierre a donné procuration à Mme SIMON-GLORY Evelyne ; Mme PINARD GONY Axelle a donné procuration à Mme GADENNE Nathalie

ABSENT (1) : Mme BRYON Jocelyne,

M. AUBERT Philippe a été élu **SECRETARE**

Décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui ont été accordées :

Numéro	Date	Objet
17/2025	04/03/2025	Signature d'un devis auprès de la société C2R pour l'achat du serveur pour la mairie pour 9 600 € TTC
18/2025	10/03/2025	Signature d'un devis auprès de la société JPG pour l'achat d'un tableau blanc pour la classe à l'étage pour 139,31€ TTC
19/2025	31/03/2025	Décision portant attribution du marché « Mission Diagnostic Eglise » au Cabinet DAOUAD pour un montant de 23 328 €TTC

Approbation du procès-verbal du conseil du 24 Février 2025

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité (Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°10/2025

*Liste des délibérations affichée le 01/04/2025
Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025
Affectation du résultat 2024 – Budget Principal
Finances – Décisions Budgétaires (7.1)*

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant que seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du Compte Financier Unique fait l'objet d'une affectation par décision du conseil municipal,
Considérant que l'affectation du résultat doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, tel qu'il apparaît au Compte Financier Unique,
Vu les résultats constatés lors du vote du Compte Financier Unique du budget principal le 24 février 2025,

Il est proposé l'affectation du résultat comme suit :

BUDGET PRINCIPAL :

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	2 406,17 €	
Restes à réaliser	50 074,10 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés (Recettes d'investissement)		52 480,27 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		114 445,33 €

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025 -----

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'AFFECTER** le résultat de l'année 2024 du budget principal comme présenté dans le tableau ci-dessus

Adopté à l'unanimité.
(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°11/2025

Liste des délibérations affichée le 01/04/2025

Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025

Affectation du résultat 2024 – Budget Assainissement

Finances - Divers (7.10)

Vu le code général des collectivités territoriales,
Considérant que seul le résultat excédentaire de la section de fonctionnement au titre des réalisations du Compte Financier Unique fait l'objet d'une affectation par décision du conseil municipal,
Considérant que l'affectation du résultat doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, tel qu'il apparaît au Compte Financier Unique,
Vu les résultats constatés lors du vote du Compte Financier Unique du budget assainissement le 24 février 2025,

Il est proposé l'affectation du résultat comme suit :

BUDGET ASSAINISSEMENT

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement négatif reporté	15 741,68 €	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés <i>(Recettes d'investissement)</i>		15 741,68 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		117 232,68 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'AFFECTER** le résultat de l'année 2024 du budget assainissement comme présenté dans le tableau ci-dessus

Adopté à l'unanimité.
(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°12/2025

Liste des délibérations affichée le 01/04/2025

Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025

Vote des taux des impôts directs locaux 2025

Finances – Fiscalité (7.2)

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Il est proposé au conseil municipal de maintenir, pour 2025, les taux TFPB, TFPNB et TH de 2024.

Le conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025 -----

Après en avoir délibéré, décide :

- **DE FIXER** les taux communaux pour l'année **2025** comme suit :
 - o taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 40,91 %
 - o taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 49,01 %
 - o taxe d'habitation (TH) : 15,94 %

- **DE CHARGER** Madame le Maire
 - o de notifier cette décision aux services préfectoraux
 - de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision.

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°13/2025

*Liste des délibérations affichée le 01/04/2025
Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025
Subventions aux associations 2025
Finances – Subventions (7.5)*

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les propositions de versement de subvention aux associations au titre de l'année 2025 comme suit :

	Montants alloués en 2024	Propositions pour 2025
Associations extérieures		
comice agricole (1€/habitant)	792,00 €	793,00 €
office des sports (1€/habitant)	792,00 €	793,00 €
ass. Familale rurale du canton de Tinténiac (ADMR)	100,00 €	100,00 €
ass. Prévention routière SAINT GREGOIRE	30,00 €	50,00 €
sous total	1 714,00 €	1 736,00 €
Associations plesderoises		
ACCA	150,00 €	150,00 €
ACCA : subv pour destructions de nuisibles	150,00 €	150,00 €
Anciens combattants	- €	150,00 €
Anciens combattants : subvention exceptionnelle pour achat d'un drapeau	- €	650,00 €
Club de l'Amitié	150,00 €	150,00 €
Comité de jumelage Plesder/Ahorn	150,00 €	150,00 €
Relais des villages	150,00 €	150,00 €
Foyer des jeunes	- €	- €
APE	150,00 €	150,00 €
Gym d'entretien plesdéroise	150,00 €	150,00 €
Théâtre "tous en scène"	- €	150,00 €
RC Plesder	- €	- €
sous total	1 050,00 €	2 000,00 €
TOTAL	2 764,00 €	3 736,00 €

COMMUNE DE PLESDER

PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'AUTORISER** Mme le Maire à verser les subventions aux associations comme présenté dans le tableau ci-dessus

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°14B/2025

Liste des délibérations affichée le 01/04/2025
Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025
Budget primitif 2025 - BUDGET PRINCIPAL
Finances – Décisions budgétaires (7.1)

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable au budget principal,
Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2025 pour la commune,
Elle rappelle que le budget est voté par chapitres en fonctionnement et par opération en investissement.
Le détail figure dans les documents budgétaires joints.

BUDGET PRINCIPAL 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	BP2025	Chap	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	252 196,35	013	Atténuations de charges	25 000,00
012	Charges de personnel	303 000,00	70	Produit des services	33 200,00
014	Atténuation de produits	21 482,41	73	Impôts et taxes	59 846,00
65	Autres charges de gestion courante	53 941,00	731	Fiscalité locale	274 806,00
			74	Dotations et participations	193 372,43
			75	Autres produits de gestion courante	21 752,00
Total dépenses gestion courante		631 619,76	Total recettes gestion courante		607 974,43
66	Charges financières	7 100,00	76		
67	Charges spécifiques	100,00	77		
68	Dotations aux provisions	100,00	78		
Total des dépenses réelles		637 919,76	Total des recettes réelles		607 974,43
023	Virement à la section d'investissement	65 000,00	042		
042	Opération ordre transf entre sections	19 500,00	043		
Total des dépenses d'ordre		84 500,00	Total des recettes d'ordre		0,00
			002	Résultat reporté	114 445,33
TOTAL DEPENSES FONCT		722 419,76	TOTAL RECETTES FONCT		722 419,76

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025 -----

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	BP2025	Chap	Libellé	BP 2025
20	Immobilisation incorporelles	27 200,00	13	Subventions d' investissement	184 759,40
204	Subvention d' équipement	37 075,03			
21	Immobilisations corporelles	21 280,50			
23	Immobilisations en cours	200 411,38			
Total dépenses d' équipement		285 966,91	Total recettes d' équipement		184 759,40
16	Emprunts et dettes assimilées	48 682,79	10	Dotations, fonds divers	15 316,20
			1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	52 480,27
Total des dépenses financières		48 682,79	Total des recettes financières		67 796,47
			021	Virement de la section de fonctionnement	65 000,00
			040	Opération ordre transf entre sections	19 500,00
Total des dépenses d' ordre		0,00	Total des recettes d' ordre		84 500,00
001	Solde d' exécution reporté	2 406,17			
TOTAL DEPENSES FONCT		337 055,87	TOTAL RECETTES INVEST		337 055,87

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	722 419,76 €	337 055,87 €	1 059 475,63 €
Recettes	722 419,76 €	337 055,87 €	1 059 475,63 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2025 du BUDGET PRINCIPAL de la commune tel que présenté conformément aux tableaux ci-dessus et à la maquette budgétaire

Adopté à l'unanimité.
 (Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°15/2025

*Liste des délibérations affichée le 01/04/2025
 Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025
Budget primitif 2025 - BUDGET ASSAINISSEMENT
 Finances – Décisions budgétaires (7.1)*

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs au vote du budget primitif,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget assainissement.
 Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2025 pour le service d'assainissement.
 Elle rappelle que le budget est voté par chapitres en fonctionnement et par opération en investissement.
 Le détail figure dans les documents budgétaires joints.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2025

COMMUNE DE PLESDER

PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	BP2025	Chap	Libellé	BP 2025
011	Charges à caractère général	59 500,00	013	Atténuations de charges	
012	Charges de personnel	6 000,00	70	Produit des services	38 000,00
Total des dépenses réelles		65 505,00	Total des recettes réelles		38 000,00
023	Virement à la sect° d'investissement	81 727,68	042	Opération ordre transfert entre sections	27 000,00
042	Opération ordre transf entre sections	35 000,00	043		
Total des dépenses d' ordre		116 727,68	Total des recettes d' ordre		27 000,00
			002	Résultat reporté	117 232,68
TOTAL DEPENSES FONCT		182 232,68	TOTAL RECETTES FONCT		182 232,68

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Chap	Libellé	BP2025	Chap	Libellé	BP 2025
20	Immobilisation incorporelles	30 000,00	13	Subventions d' investissement	
21	Immobilisations corporelles	29 727,68			
23	Immobilisations en cours	30 000,00			
Total dépenses d' équipement		89 727,68	Total recettes d' équipement		0,00
			106	Réserves	15 741,68
Total des dépenses financières			Total des recettes financières		15 741,68
040	Opération ordre transfert entre sections	27 000,00	021	Virement de la sect° de fonctionnement	81 727,68
			040	Opération ordre transf entre sections	35 000,00
Total des dépenses d' ordre		27 000,00	Total des recettes d' ordre		116 727,68
001	Solde d' exécution reporté	15 741,68			
TOTAL DEPENSES FONCT		132 469,36	TOTAL RECETTES INVEST		132 469,36

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	182 232,68 €	132 469,36 €	314 702,04 €
Recettes	182 232,68 €	132 469,36 €	314 702,04 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le budget primitif 2025 du BUDGET ASSAINISSEMENT de la commune tel que présenté conformément aux tableaux ci-dessus et à la maquette budgétaire

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

N°16/2025

Liste des délibérations affichée le 01/04/2025

Délibération transmise en Préfecture le 04/04/2025

Demande de subvention au titre du Dispositif patrimoine auprès du Département Finances – Subventions (7.5)

Vu la décision n°19/2025 du 31 mars 2025 ayant pour objet l'attribution du marché « Mission Diagnostic Eglise », Mme le Maire indique que le lancement de cette mission se fera début mai 2025.

Mme le Maire sollicite la subvention du dispositif Patrimoine auprès du Département pour le financement de cette étude.

COMMUNE DE PLESDER

----- PROCES VERBAL – Séance du 31.03.2025 -----

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Estimation dépenses			Estimation recettes			
Objet	Montant HT	TTC	Organisme	Intitulé	Montant	%
Mission Diagnostic Eglise	19 940,00 €		Département	Dispositif patrimoine (40%)	7 976,00 €	40 %
			CCBR	fonds d'aide aux petites communes	7 976,00 €	40 %
			Auto financement		3 988,00 €	20 %
TOTAL	19 940,00 €	23 328,00 €	TOTAL		19 940,00 €	100%

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé ci-dessus,
- **DE SOLLICITER** une subvention au titre du dispositif Patrimoine auprès du Département,
- **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet

Adopté à l'unanimité.

(Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Tour de Bretagne : samedi 26 avril 2025 12h. Point organisation circulation
- Tour de France : vendredi 11 juillet 2025.
Réunion service sécurité le 02/04
Réunion avec Tréverien, à prévoir, pour l'organisation
Animation : buvette + stand galette saucisse + structure gonflable
- Jubilé de foot : samedi 12 juillet 2025.
Organisation à prévoir
Rechercher équipes de joueurs des 7communes
- Evran : Le Centre de Santé ne prend plus de nouveaux patients pour l'instant
- Chasse aux Œufs : 20 avril 2025
9h30 pour cacher les œufs
11h arrivée des enfants
- Prochaine réunion du conseil municipal : Lundi 12 mai 2025 à 20h00

L'ordre du jour est épuisé
La séance est levée à 22h20

Le Maire,
Évelyne SIMON-GLORY

Le Secrétaire de séance,
Philippe AUBERT



